

Communiqué

Pour diffusion immédiate

DES INITIATIVES RÉSIDENTIELLES ET AGRICOLES POUR UN POISSON EN PÉRIL DANS LA RIVIÈRE DU LOUP

Saint-Barnabé, le 10 décembre 2020 – Le [Projet pour la conservation de l’habitat du dard de sable dans la rivière du Loup](#), initié en 2018, tire à sa fin et l’[Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche \(OBVRLY\)](#) dresse un portrait satisfaisant des actions réalisées. Ce projet avait pour objectif d’atténuer les pressions anthropiques sur les habitats du [dard de sable \(*Amocrypta pellucida*\)](#), un poisson considéré menacé, via la mise en place d’aménagements résidentiels en gestion des eaux de ruissellement et de pratiques en agroenvironnement.

Une espèce en péril dans la rivière du Loup

De récents inventaires réalisés par l’OBVRLY et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) ont démontré la présence du dard de sable, une espèce considérée comme menacée au Canada, dans la rivière du Loup. Comme cette espèce est peu mobile et que les habitats connus se retrouvent en zone principalement agricole, l’[OBVRLY](#) et plusieurs partenaires ont initié ce projet collectif.

Le [dard de sable](#) est particulièrement sensible à la dégradation de son habitat. Que ce soit en contexte agricole ou résidentiel, la présence de sols nus, de bandes riveraines inadéquates et la gestion non optimale de l’eau de pluie constituent les principales causes de dégradation de la qualité de son habitat. Les objectifs du projet étaient donc de réduire les apports de sédiments et de nutriments dans la rivière du Loup, de promouvoir l’adoption de pratiques de gestion des eaux pluviales et agricoles durables. La [zone ciblée par les aménagements](#) s’étend du nord de Yamachiche jusqu’au sud de Charette en passant par les cœurs villageois de Saint-Léon-le-Grand et Saint-Sévère.

Un bilan positif malgré le contexte lié à la COVID-19

Grâce aux 14 personnes participantes au volet résidentiel, autant de visites extérieures de propriétés ont eu lieu et de cahiers informatifs ont été remis. Visant à informer sur les enjeux de protection des habitats du dard de sable, les cahiers comprenaient également une liste des observations et recommandations spécifiques à la propriété visitée pour améliorer la gestion des eaux de pluie et ainsi diminuer les apports de sédiments dans la rivière du Loup. Divers types d’aménagements étaient proposés dans une optique de ralentir, répartir, capter et infiltrer l’eau de ruissellement.

Parmi les 9 propriétés résidentielles ayant réalisé des aménagements suite à la visite d’évaluation, plusieurs barils récupérateurs d’eau de pluie ont été installés et trois jardins de pluie ont été implantés. Un propriétaire a quant à lui procédé à la stabilisation d’un talus alors qu’un autre a implanté une haie brise-vent de 150 mètres pour protéger le sol de l’érosion éolienne. Un important projet de déminéralisation a également permis de retirer 170 m²

d'asphalte et ainsi perméabiliser le sol. L'ajout de 60 arbres et arbustes sur la propriété permettra également de favoriser la captation et l'infiltration de l'eau de pluie dans le sol.

« *Je souhaitais retirer de l'asphalte et revégétaliser depuis plusieurs années. Le projet m'a permis de diminuer les coûts de manière importante tout en bénéficiant de conseils pour favoriser la biodiversité et l'implantation d'espèces indigènes. Je suis vraiment content !* », indique Stéphane Montmorency, propriétaire participant de Saint-Sévère.

« *Mon conjoint et moi et avons été agréablement surpris d'apprendre que nous pourrions accéder à un financement de 80 % de nos aménagements afin de récupérer l'eau de pluie et limiter l'érosion de notre terrain grâce au projet et au soutien de l'OBVRLY.* » mentionne Sarah Cacoub, propriétaire participante de Saint-Léon-le-Grand.

« *L'ajout du volet résidentiel à un projet visant la promotion des pratiques en agroenvironnement, est définitivement un plus que nous souhaitons conserver dans nos futurs projets* », mentionne Francis Clément, directeur général de l'OBVRLY. « *L'idée était d'impliquer diverses sphères de la population pour éviter de faire peser le fardeau de l'action uniquement sur les entreprises agricoles.* »

La situation liée à la COVID-19 a certainement limité l'ampleur espérée du volet résidentiel du projet, mais plus particulièrement celui visant le milieu agricole en raison de l'annulation d'une importante rencontre d'information en mars dernier et des restrictions sanitaires. Malgré tout, 60 entreprises ont été contactées depuis le début du projet, 500 mètres de bandes riveraines ont été délimités et le double a été entretenu depuis le début du projet. Près de 25 hectares supplémentaires de cultures de couverture ou d'engrais verts ont été implantés et quelques ouvrages agricoles ont pu être réalisés dans la zone ciblée.

Le rôle de coordination de l'OBVRLY

L'équipe de l'OBVRLY a coordonné les divers travaux et facilité les communications entre les fournisseurs en produits et services et les personnes ou entreprises participantes. Elle et ses partenaires ont aussi assuré la promotion du projet de diverses façons depuis 2018 soit par la parution d'articles dans les bulletins et sur les pages Facebook des municipalités concernées ainsi que sur d'autres plateformes publiques.

Mentionnons que ce projet est financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec dans le cadre du volet 2 du programme Prime-Vert et par le Programme d'intendance de l'habitat de Pêches et Océans Canada.

Des réalisations concrètes prévues au *Plan directeur de l'eau*

Les efforts déployés dans le cadre de ce projet contribuent à la réalisation de plusieurs objectifs inscrits au *Plan directeur de l'eau des bassins versants de la zone du Loup-Yamachiche*, un outil d'aide à la décision pour la gestion des ressources en eau issue de la concertation entre les différents acteurs de l'eau du territoire.

Pour plus d'information, consultez la page Web dédiée au projet collectif :
<https://www.obvrlly.ca/dard-sable>

Rappelons que l'OBVRLY est un organisme à but non lucratif qui promeut la gestion intégrée de l'eau par bassin versant ainsi que la gouvernance participative sur son territoire d'intervention. Il est mandaté par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) afin de réaliser le [Plan directeur de l'eau \(PDE\)](#) pour son [territoire d'intervention](#), d'en faire la promotion ainsi que le suivi de sa mise en œuvre.

- 30 -

Source : **Pierre-Marc Constantin, Directeur des opérations**

Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche

819 264-2033, poste 2222

pde@obvrlly.ca



Photo gauche : Déminéralisation résidentielle à Saint-Sévère, septembre 2020 crédit : OBVRLY

Photo droite : Dard de sable (*Amocrypta pellucida*), crédit : MFFP

Les collaborateurs financiers :

Québec 

Canada 